



Saisie sur salaire pension alimentaire

Par **sab1874**, le **21/04/2011** à **17:36**

Bonjour,
Depuis 2003, je verse une pension saisie sur salaire pour 2 enfants. Ils sont aujourd'hui adultes indépendants et même mère de famille, je continue pourtant de verser cette pension à leur mère.
J'ai effectué des démarches auprès de la CAF qui a effectué la saisie en 2003 mais la mère n'est plus dans le département.
Je n'ai aucun contact ni avec les enfants ni avec la mère, vers qui dois-je me tourner pour mettre fin à cette saisie ?
Merci par avance pour toutes vos réponses, elles me seront utiles.

Par **mimi493**, le **22/04/2011** à **01:17**

Faites une requête au JAF en suppression de pension.
Que disait, exactement, le jugement concernant la pension (genre "tant que les enfants sont à charges" ou "tant qu'ils ne sont pas autonomes" etc.) ?

Par **sab1874**, le **22/04/2011** à **08:32**

Je n'ai aucun papier officiel, seulement cette saisie.

Par **mimi493**, le **22/04/2011** à **14:41**

Mais vous avez le jugement instituant la pension alimentaire et vous avez obligatoirement reçu

les papiers pour la saisie (votre employeur aussi)

Par **sab1874**, le **26/04/2011 à 19:23**

Non je n ai rien je sais cela n a aucun sens!

Par **mimi493**, le **26/04/2011 à 22:18**

Il y a forcément eu un jugement et forcément il vous a été signifié par huissier. Demandez à l'huissier qui vous saisit, la copie de l'acte exécutoire qui lui permet de vous saisir (depuis 2003, vous ne l'avez pas fait)